

MARS 2023 N°3

LE PÉAGE MAG

BULLETIN MUNICIPAL

DOSSIER
LES PROJETS
SE CONCRÉTISENT

LE PÉAGE DE ROUSSILLON



LA RECONSTRUCTION SE POURSUIT

Cela fait deux ans et demi déjà que nous œuvrons pour la « reconstruction » de notre commune. Seul un engagement quotidien peut permettre cette métamorphose.

Il suffit de se promener sur le territoire d'EBER, pour constater que les communes sont pour la plupart, dotées d'infrastructures, routières, sportives, publiques, de trottoirs pour les piétons. Comment la commune a-t-elle pu se dégrader à ce point ?

Certes la commune n'est pas très riche, mais l'élu que je suis refuse la fatalité, et j'agis en conséquence.

Les Péageois et l'ensemble des élus doivent avoir de l'ambition pour leur commune. Cela nécessite toutefois, de regarder l'avenir avec courage et sérénité. Les travaux de la place entrepris depuis plusieurs mois entrent dans leur dernière phase. Cela nous permet d'imaginer et d'apprécier l'impact positif que cet aménagement aura sur notre centre-ville.

En effet, il s'agit tout simplement d'avoir une vraie place où il fera bon vivre, avec de belles rues, une circulation sécurisée, de vrais trottoirs qui permettront de se déplacer en sécurité et de profiter du centre-ville.

Je rappelle également que ces travaux auront permis, et ce n'est pas un détail, de rénover des kilomètres de réseaux d'eau. Une opération que l'on peut qualifier d'indispensable.

La métamorphose du Péage, c'est également le chantier du nouveau cinéma qui a démarré sur l'ancienne cave vinicole Péageoise.

La désertification médicale, nous touche de plein fouet. Alors que nous étions engagés, avec les médecins, dans la réalisation d'une maison médicale, ces derniers ont décidé de partir. On peut regretter vivement la marchandisation de la santé qui semble s'installer dans notre pays, sans aucune éthique ou déontologie.

La également, il n'y a pas de fatalité. Ce point est une priorité. Avec l'ensemble de mon équipe, en collaboration avec le Député de notre circonscription, le Département et avec d'autres collectivités soucieuses de l'intérêt collectif, nous travaillons pour apporter rapidement, une réponse aux besoins des habitants.

Enfin je terminerai par la sécurité qui constitue un droit pour toutes et tous. Afin de combattre la délinquance et les trafics en tout genre, je proposerai donc au Conseil Municipal, l'augmentation des effectifs de la police municipale, passant de trois à six. Trois Agents de surveillance de la voie publique compléteront le dispositif constitué également d'un investissement important pour faire évoluer notre parc de vidéo protection, avec notamment la création d'un centre de supervision urbain.

Le chantier de la reconstruction de notre commune est engagé. Même si cela peut paraître long et contraignant, il est de notre devoir de prendre des décisions courageuses, et de doter la commune des moyens de ses ambitions

André Mondange,
Maire du Péage de Roussillon

Actualités p. 3



DOSSIER p. 4
LES PROJETS SE CONCRÉTISENT

Enfance & Jeunesse p. 8

Vers une ville plus sûre p. 10

Vie quotidienne p. 14

Zoom sur les ATSEM p. 16

Culture p. 18

Vie économique p. 20

Affaires sociales p. 20

Zoom sur nos commerces p. 21

Sport p. 21

Environnement p. 22

Les tribunes p. 22

Portrait d'un Péageois p. 24

LE PÉAGE MAG

Bulletin municipal d'informations
du Péage de Roussillon
N°3 Mars 2023

Directeur de la publication :
André Mondange

Rédaction :
Séverine Vanveggelen

Photos :
S. Vanveggelen, Actua Drone, Freepik.

Conception / impression :
Imprimerie Fauchery

Tirage : 3 500 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2023



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le contexte financier actuel de la hausse du prix de l'énergie, la question de l'extinction de l'éclairage public devient fondamentale et s'impose à une grande majorité des communes.

Une réflexion a donc été engagée par le Conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction partielle de l'éclairage au Péage de Roussillon. Une délibération a été votée à l'unanimité le jeudi 10 novembre 2022.

Cette action permettra de faire des économies d'énergie mais c'est aussi une démarche environnementale et une démarche pour la biodiversité.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

En 2023, la facture de l'éclairage public pourrait s'élever à 240 000 € si rien n'est fait.

La coupure est prévue de 0h à 5h soit 43% de la durée moyenne d'une nuit (18h30-6h) sur l'ensemble de la commune sauf sur le centre-ville essentiellement : la rue de la République, le vieux Péage et la déviation.

Le montant économisé annuellement serait de 29 232 € mais avec la hausse du prix du kwh de 22%, l'économie prévue serait de plus de 40 000 €.



Notons également que la commune a réalisé d'importants investissements avec le passage en technologie LED, ce qui a permis de réduire considérablement la consommation.

Nous accélérons le passage en LED de l'éclairage public, opération engagée en 2020, qui permet d'ores et déjà de limiter les coûts supplémentaires grâce au remplacement des points lumineux ancienne génération.

Ces décisions permettent de réduire l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie.

RENUMÉROTATION DE CERTAINES RUES

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur le territoire, les services de la Poste ont réalisé un audit sur les problématiques d'adressage au Péage de Roussillon. Cet audit a fait remonter des problèmes dans la numérotation de certaines voies et habitations qui nécessitent d'être corrigés.

Par exemple, certaines voies ont une dénomination non réglementaire (rue, allée, chemin, ...), ou une numérotation qui ne respecte pas l'alternat pair/impair. Certaines habitations partagent un numéro unique ce qui ne permet pas de définir une adresse exacte (4 habitations avec le même numéro par exemple).

Le problème de non-conformité de l'adressage peut soulever quelques difficultés, notamment pour la distribution du courrier, des colis, pour la fibre mais aussi pour une question primordiale de sécurité : les services de secours.

Pour y remédier, une campagne de renumérotation des habitations concernées va être lancée d'ici fin 2023. Les personnes concernées recevront un courrier avec toutes les explications nécessaires et seront accompagnées dans toutes les démarches d'adressage.

RENTRÉE 2023



Votre enfant est né en 2020 ?

Vous pouvez dès à présent contacter le service des affaires scolaires à la Mairie pour inscrire votre enfant. Merci de bien vouloir prendre RDV au 04 74 11 15 55 et de vous présenter avec les documents suivants :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de santé avec vaccinations à jour
- Photocopie de la CNI des parents
- Un justificatif de domicile de -3 mois

LES PROJETS SE CONCRÉTISENT



LA NOUVELLE PLACE PAUL MORAND PREND FORME

Cette grande place de près d'un hectare se voit métamorphosée au fil des mois.

Afin de proposer une nouvelle image de la ville, ce lieu est en train d'être totalement restructuré et végétalisé. L'objectif est d'en faire un espace de vie convivial et accueillant afin de passer des moments agréables dans le centre-ville.

37 arbres de hautes tiges et cépées en plus de ceux déjà présents vont être plantés afin d'apporter des îlots de fraîcheur durant les chaleurs de l'été.

1 fontaine sèche avec jets d'eau éclairés et synchronisés en circuit fermé avec un joli revêtement en galets du Rhône.

1 pergola de 180 m² en acier, sur laquelle il y aura des plantes grimpantes, qui servira d'esplanade ombragée.

1 espace jardin en stabilisé afin d'accueillir des jeux divers : boules, mölkky...



2 nouveaux sanitaires auto-nettoyants (dont un accès PMR)

Mise en lumière de l'église jusqu'au clocher

Installation de mobilier urbain :

- Transats autour des jets d'eau
- Bancs dans les jardins
- Arceaux pour les vélos
- Fontaine d'eau potable

Ces aménagements contribuent à rendre le coeur de l'agglomération plus attractif et donc plus dynamique. Il invitera à la promenade, à la pause en terrasse, à la découverte des commerces de proximité laissant une large place aux végétaux.

Nous retrouverons, après ces quelques mois de chantier, un espace public propice à la convivialité et au partage mais aussi le symbole du renouveau du Péage de Roussillon.



LE CENTRE DE LOISIRS ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Mercredi 30 novembre, le centre de loisirs et la salle de motricité ont été officiellement inaugurés par le Maire, André Mondange en présence de nombreux élus : Sylvie Dezarnaud, Conseillère régionale et Présidente de la communauté de communes, Robert Duranton, Conseiller départemental et Maire de Roussillon, Christèle Grangeot, Conseillère départementale mais également la présence des adjoints de la mairie, de la CAF, des enfants et des familles Péageoises.

Dans un premier temps, le Maire a remercié chaleureusement celles et ceux qui ont répondu présents pour l'inauguration de ces 2 structures :

La salle d'évolution nécessitait une rénovation complète car les enfants des écoles Ollier et du centre de loisirs l'utilisent régulièrement.

La municipalité a fait le choix d'apporter une nouvelle jeunesse à cette salle d'évolution afin de rendre ce lieu agréable et plus fonctionnel pour que les enfants puissent passer de bons moments.

Cette rénovation n'aurait pas été possible sans l'aide des financeurs qui ont contribué aux travaux de réhabilitation :

- L'État par le biais de la DSIL 20 000 €
- La Région 20 000 €
- Le département 20 000 €

Il reste à charge de la commune 97 476 €

Après cette introduction, les enfants du Service Enfance Jeunesse ont fait des démonstrations sportives largement encouragées et applaudies par le public.

Puis, c'est au centre de loisirs que la soirée a continué. Après une visite guidée des locaux par la directrice du Service Enfance Jeunesse, le public a pu découvrir les différents ateliers animés par les enfants.

À l'occasion de son discours, le Maire rappelait que cette belle réalisation était un vrai service public de l'enfance et de la jeunesse précieux pour notre population.

C'était une priorité de redonner un lieu d'accueil digne de ce nom aux enfants de 6 à 12 ans.

Ce projet permet d'accueillir les enfants dans un lieu agréable et stimulant adapté à la mise en œuvre d'activités socio-éducatives.

Il a également pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique d'accueil favorisant l'augmentation de la fréquentation des enfants.

Les partenaires se sont mobilisés afin de financer ces travaux qui ont coûté 463 440 €.

- CAF 140 000 €
- Région 70 000 €
- Département 49 674 €

Il reste donc à la charge de la commune 228 766 €

Une belle inauguration et un retour en enfance réussi !



Mme Dezarnaud au micro.



André Mondange entouré d'enfants.



Démonstration sportive.

| LE PARKING GUIGAL ET CAPELLI S'AGRANDIT

À partir du 6 février et jusqu'au 31 mars, le parking Guigal et Capelli et la rue des Mourines seront en travaux.

Le parking sera végétalisé, le stationnement ne sera pas possible durant cette période.

La rue des Mourines va être en chantier également puisque les bordures et la bande de roulement vont être réalisées.

Nous vous rappelons que les travaux sont nécessaires pour, d'une part, remplacer tous les réseaux d'eau vétustes de 75 ans mais aussi pour mettre en place de vrais trottoirs et rénover les bandes de roulement afin d'assurer la sécurité des piétons.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la revitalisation du centre-ville.

Nous vous demandons encore un peu de patience, notamment pour les personnes travaillant sur la commune et les parents venant chercher leur enfant à l'école, un parking de 100 places est disponible avenue Jacques Prevert à moins de 5 minutes du centre-ville et peut accueillir jusqu'à 100 véhicules.



| L'ÉCOLE DES AYENCINS VA RÉOUVRIR

Rénovation de l'école des Ayencins au service de l'école de la République

L'école maternelle des Ayencins a été créée en 1972. Elle a été fermée il y a 3 ans car elle était délabrée et n'était plus aux normes pour accueillir les enfants. La toiture s'est effondrée en 2020.

Il est nécessaire de faire des travaux de rénovation de cette école qui se situe dans un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Afin de concrétiser ce projet, des aides aux différentes institutions ont été demandées.

Des travaux de rénovation seront entrepris dans l'école existante avec la création d'un environnement intérieur sain et confortable pour les 4 salles de classe mais aussi un agrandissement.

L'extension du bâtiment accueillera :

- une salle de restauration pour les enfants.
- une salle pour l'accueil du périscolaire avec de nombreux équipements.
- un lieu d'accueil pour les actions sociales (salle de quartier) pour la vie associative et les permanences sociales.

L'espace extérieur sera lui aussi réaménagé. D'autre part, il n'y aura pas de coupure avec la maternelle Bayard existante et rénovée intégralement en 2020. L'école des Ayencins sera complètement associée avec le groupe scolaire Bayard.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 2 300 000 €.

Subventions accordées :

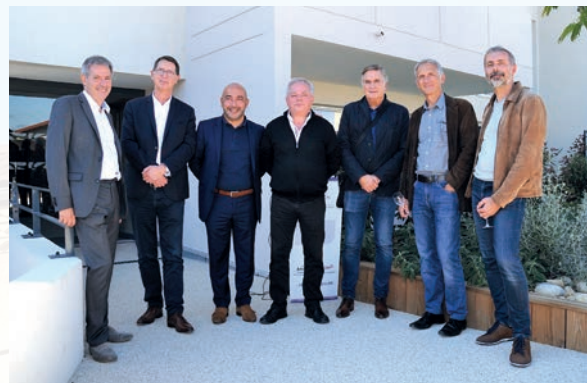
- Région 350 000 €

- Département 316 000 €
 - CAF 120 000 €
- Subvention demandée :
- État 400 000 €



Le projet de la future École des Ayencins.

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE « L'ALBIZIA »



André Mondange au centre, Louis Mercier 1^{er} adjoint au Maire, les directeurs d'Amétis et les architectes.

C'est une construction d'AMETIS pour la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat, bailleur social) dans le lotissement, le clos Joli 1 de Nexity (aménagement).

19 logements en locatif social (7 T2, 8 T3 et 4 T4).

Actuellement nous avons 46 logements de SDH sur la commune (Les Truffays, la rue du Port Vieux, la nouvelle opération des balcons du Pilat). Une opération est en cours sur la rue du stade et d'autres à venir.

Une deuxième opération d'Amétis est en route dans le cadre du lotissement le clos joli 2 de Nexity.

Il est important de proposer une offre en logements non seulement de qualité mais aussi au plus près des besoins de la population Péageoise.

La Boutique | Art en partage

OU SE GARER PENDANT LES TRAVAUX ?



Vous trouverez ce plan illustré avec toutes les possibilités de stationnement, de 2 à 10 minutes à pieds du centre-ville. Au début de l'été, 3 nouveaux parkings verront le jour :

- parking Bayard : 35 places
- parking Lathoud : 35 places
- parking Paul Morand : 66 places

Pour vous garer :

- 0 - Parking des Bourdines : 41 places
- 1 - Parking du 19 mars : 38 places
- 2 - Place Colona Romano : 15 places
- 3 - Parking de la gare : 156 places (le w-e)
- 4 - Place de la gare : 22 places
- 5 - Place de la Halle : 23 places
- 6 - Square Schneider : 39 places
- 7 - Parking des Services Techniques : 27 places
- 8 - Parking 7^{ème} art : 54 places
- 9 - Place Charles de Gaulle : 35 places
- 10 - Parking déviation : 100 places
- 11 - Parking Hector Berlioz : 60 places (hors jeudi et samedi matin)
- 12 - Parking Guigal et Capelli : 40 places indisponible jusqu'à fin mars.

- zone blanche illimitée
- zone bleue 2h
- 30 minutes

LE PÉAGE DE ROUSSILLON

CME : LES ENFANTS S'IMPLIQUENT DANS LA VIE DE LA COMMUNE



Les élections du Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu le lundi 12 décembre à la salle Baptiste Dufeu.

21 enfants de CM1 et CM2 des écoles Bayard, Ollier et Jeanne d'Arc ont été élus pour 2 ans.

La cérémonie d'installation a eu lieu quant à elle mercredi 14 décembre 2022 en salle du Conseil Municipal en présence du Maire et de nombreux élus.

Le CME a pour objectif d'apprendre aux jeunes le fonctionnement de la démocratie, à collecter des idées, les défendre, les voter, les présenter au Maire et les mettre en œuvre. Pour ce faire, un budget a été alloué et les réunions de préparation pourront commencer dès janvier.

Un petit kit du jeune élu a été offert à chacun d'entre eux et l'écharpe tricolore a été remise officiellement par le Maire. Félicitations à nos jeunes élus qui débordent déjà d'idées pour la commune !

École BAYARD :

- BAJRAMI Resmina
- ESCLASSAN Maël
- LECA RUGGERI Kyllian
- GRADAI Chynese
- OZEKHOME Success
- DIEN Lina

École OLLIER :

- SEKKAK Mohamed
- BERNE Stefan
- BALIT Ines
- LUKOKI Guylange
- ORCUN Musab
- DIOGO SANT'ANA Laetitia Margarida
- RODRIGUES COSTA EVANGELISTA Sofia

École JEANNE D'ARC :

- CHARRETON Gabriella
- SILVA ANDRADE Holly-Cloé
- SLIMANI Selyan
- DURAND Timaël
- QUIMBEL Éloïse
- DE SOUSA Emmie
- BAALI Nail
- KOCAMAN Mirac

LES JEUNES ÉLUS SE RÉUNISSENT POUR LA PREMIÈRE FOIS

Mercredi 1^{er} février, le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni pour la première fois en salle du conseil municipal en mairie.

L'ensemble des idées que les enfants ont mis en avant sur leurs professions de foi ont été analysées. Les idées ont été classées en 4 thématiques :

- Sport et culture
- Animation
- Sécurité, cadre de vie, environnement
- Solidarité, citoyenneté

À l'issue de ce travail, 2 commissions se sont créées : Sport, Culture et Animations et Environnement et Cadre de vie.

Les jeunes élus intégreront l'une d'entre-elle et travailleront sur leurs projets lors des prochaines réunions mensuelles.



I CARNAVAL

La fête du carnaval a une nouvelle fois battu son plein au Péage de Roussillon !

La foule était au rendez-vous mardi 21 février pour admirer les chars confectionnés par les enfants et la structure collective en ballons de plus de 10 m réalisée par les 4 écoles donnait le rythme...

Les oiseaux ont pu migrer à travers plumes, confettis et paillettes... Les sourires des enfants illuminaient leurs visages, fiers de porter leurs costumes sous le regard des parents et des spectateurs...

Les troupes d'artistes, musiciens et danseurs sont venues animer ce traditionnel défilé et ont déambulé dans l'artère principale du Péage avec les enfants jusqu'au parking Hector Berlioz où Monsieur Carnaval s'est embrasé...

Un défilé haut en couleurs dans la joie et la bonne humeur...



I TRANS'MISSIONS SUR LES TERRES HOLLANDAISES



Le projet consiste à mettre en lien, à travers l'organisation et un départ en séjour, des jeunes adolescents et des jeunes adultes d'un même territoire afin de donner aux premiers des exemples positifs, ambitieux, afin d'ouvrir leur champ des possibles et de casser des clichés.

La genèse du projet s'est effectuée avec deux jeunes adultes qui ont fréquenté le service enfance jeunesse du Péage de Roussillon depuis l'enfance gardant un contact régulier avec l'équipe d'animation.

À travers des échanges sur leurs études, leurs loisirs, leurs vies en général, ces deux jeunes adultes ainsi que certains de leurs amis démontrent avec succès qu'il est tout à fait possible d'avoir un parcours brillant en habitant au sein de quartiers prioritaires de la ville du Péage de Roussillon et en étant scolarisés dans des écoles publiques classées en REP de la maternelle au lycée.

Ces jeunes existent, il est important qu'ils deviennent visibles/connus des autres habitants et surtout des autres adolescents du territoire.

L'équipe d'animation du Secteur Jeunes a donc proposé à ces jeunes adultes de constituer un groupe avec leurs pairs afin d'élaborer un projet ensemble. Après quelques rencontres, le projet Trans'missions a très vite émergé. Les jeunes adultes souhaitent grâce à cette action TRANSMETTRE leurs expé-

riences, leurs parcours, leurs espoirs en et pour la jeunesse péageoise, leurs valeurs humanistes et écologistes et aussi leurs ambitions pour d'autres jeunes.

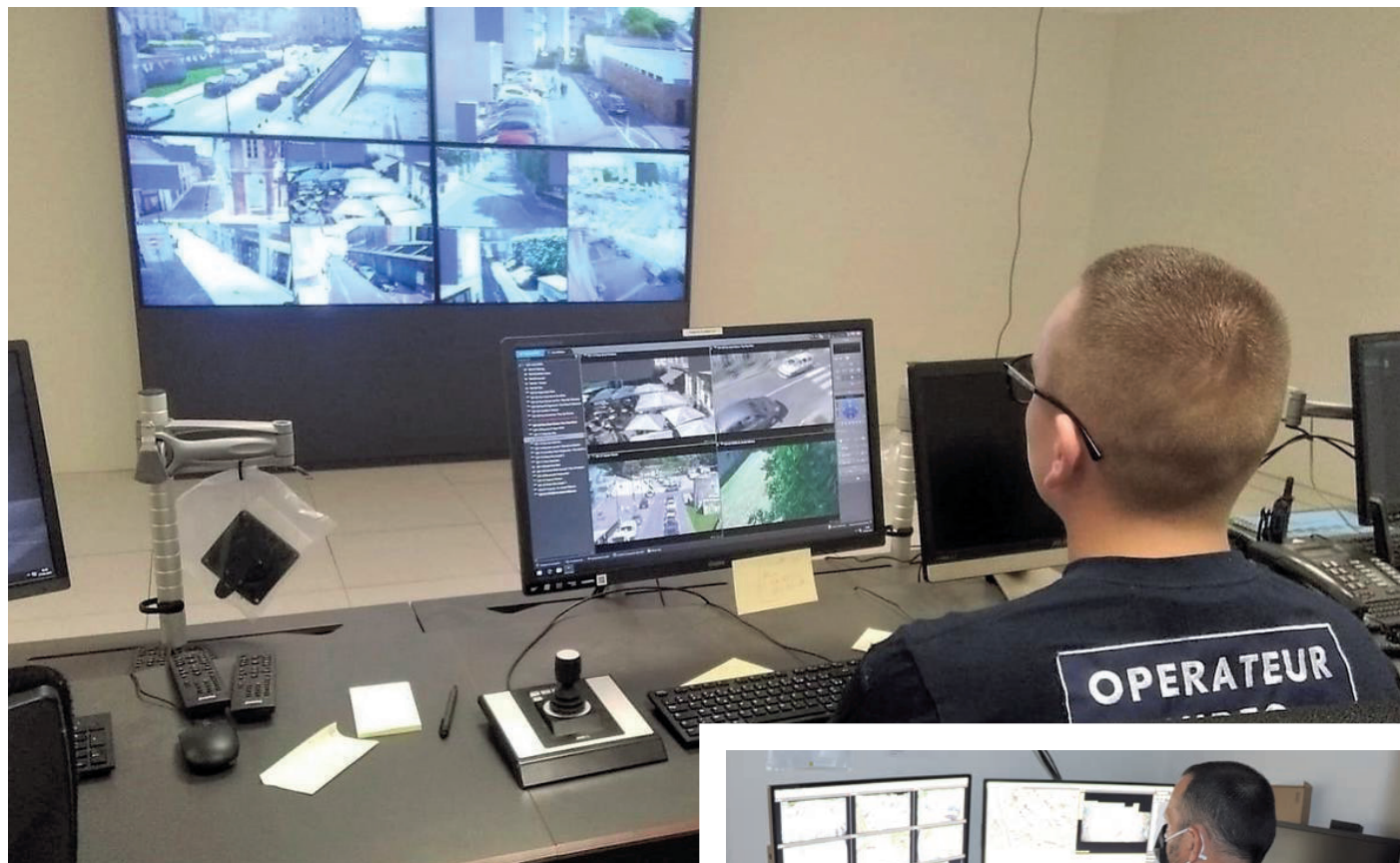
Un groupe de 10 personnes (5 jeunes adultes et 5 mineurs) a donc été constitué. Ensemble, ils ont recherché des moyens de subvention (rédaction de l'appel à projet CAF notamment, présentation devant un jury d'attribution...), réalisé un jeu de piste pour le 8 décembre afin de promouvoir leur projet et préparer un séjour, leur séjour à Amsterdam du mercredi 21 décembre au samedi 24 décembre.

De plus, grâce au dispositif Passeurs d'Images dont la ville fait partie, les jeunes ont pu scénarisé leur projet afin de réaliser un reportage vidéo, avec la réalisatrice Anne Margianno, retraçant les préparatifs du séjour, le voyage et le bilan de celui-ci.

Durant leur séjour, les jeunes ont pu découvrir la capitale des Pays Bas grâce à un planning riche en visites et en activités : Visite des musées Rijksmuseum, Anne Franck et Van Gogh, du Palais Royal, visite de la capitale en bateau à travers les canaux de la ville, patinoire, visite en vélo des moulins de Zanse Schaans. Ils ont pu aussi explorer la ville à pieds à travers les différents quartiers grâce au temps très clément dont ils ont pu bénéficier tout au long de leur séjour.

VERS UNE VILLE PLUS SÛRE

I LA SÉCURITÉ : UN DROIT POUR TOUS



Le dispositif de vidéo-protection en place depuis quelques années au Péage de Roussillon doit faire l'objet d'une extension et d'une modernisation afin de mieux répondre aux attentes des services de police et gendarmerie.

La police municipale est régulièrement sollicitée, sur réquisition d'un OPJ pour le visionnage des vidéos pour des affaires d'incivilités, de délits ou de crimes.

Actuellement, une quarantaine de caméras sont en place sur la commune. Une étude a été réalisée pour un maillage complet de la commune en terme de vidéo. Une première tranche sera réalisée cette année avec 12 caméras supplémentaires.

Un Centre de Supervision Urbain est en cours de création dans les locaux de la Police Municipale, il sera opérationnel au printemps 2023.



Avant aménagement.

À noter : La sécurité est une priorité du Conseil Municipal. À ce titre et afin d'obtenir des subventions, la ville du Péage de Roussillon fait appel au Conseil régional qui aide les collectivités pour assurer la sécurité et apporter un soutien à la création de leur CSU. Ce dernier prend en charge à hauteur de 50% le dispositif d'extension et finance à hauteur de 60 000 € le CSU.

LA SÉCURITÉ, C'EST ÉGALEMENT LA SÉCURISATION DES VOIRIES

Avenue Jules Ferry :

- Création d'une voie de bus + ralentisseurs devant le collège Jeanne d'Arc
- Création d'un Giratoire/giradôme au croisement de l'Avenue Jules ferry/Route de Sablons

Rue Garilland :

- Mise en place de ralentisseurs + séparateurs avec la piste cyclable

AMÉNAGEMENT DES VOIRIES EN COURS

Passage de la totalité du centre-ville en zone 30 km/h.



Place Paul Morand :

- ① Plateau surélevé sur toute la rue Garilland le long de la place.
- ② Plateau surélevé au niveau de la Poste
- ③ Plateau surélevé au croisement rue de la Gare/Rue des Mourines



Rue des Mourines :

- ① Plateau surélevé devant l'ancienne entrée de l'école maternelle
- ② Sécurisation du Carrefour rue de la République/Rue des Mourines (réduction de la distance de traversée piétonne, îlot central matérialisé, signalétique)



Avenue Hector Berlioz :

- ① Deux plateaux surélevés devant l'entrée de l'école maternelle Jeanne d'Arc + signalétique

VERS UNE VILLE PLUS SÛRE

LE CONSEIL DES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES

Depuis janvier 2023, la municipalité en collaboration avec les services de l'État, des représentants des collectivités territoriales, des personnes œuvrant dans les domaines de l'action sociale, sanitaire et éducative de l'insertion et de la prévention de la délinquance a créé le CDDF : Conseil des Droits et Devoirs des Familles.

C'est une instance de dialogue qui exerce une fonction d'assistance aux familles en difficulté avec leurs enfants, qui prolonge les actions de soutien à la fonction parentale déjà réalisées par la commune.

Le C.D.D.F a pour fonction de recommander, conseiller, d'aider et d'accompagner, ce n'est pas un tribunal municipal.

Il lui revient de mettre en oeuvre des mesures d'aide à la parentalité adaptées aux besoins des familles afin de :

- soutenir les parents dans l'exercice de l'autorité parentale
- prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social
- intervenir le plus en amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver et ainsi protéger les mineurs susceptibles de se retrouver en danger



Le C.D.D.F. a pour mission de dialoguer avec les familles, de leur adresser des recommandations et de proposer des mesures d'accompagnement parental adaptées à la situation.

OPÉRATION CAMIONS, 41 ANS APRÈS LE DRAME



Lundi 5 décembre, 41 ans jour pour jour après le drame, le Maire André Mondange, son conseil Municipal et la Police Municipale ont procédé à une opération de contrôle des poids-lourds sur la place de la Halle, lieu symbolique au cœur de la tragédie de 1981.

Rappelons nous, le 5 décembre 1981, un camion fou dont les freins avaient lâché dévalait le centre-ville jusqu'à la place de la Halle depuis la descente de Louze, bilan : 6 personnes décédées et 23 blessées.

Une entrée de l'autoroute A7 a été créée en haut du plateau de Louze pour que les camions de plus de 3,5 tonnes ne passent pas par le centre-ville .

Aujourd'hui, des poids-lourds continuent régulièrement de traverser la commune malgré l'interdiction. Les routes sont donc bloquées car non adaptées, des dégradations diverses sont occasionnées et surtout la question essentielle de la sécurité est remise en cause.

L'appel aux pouvoirs publics est lancé afin de résoudre ce problème.

LE CONSEIL MUNICIPAL AGIT POUR LA SÉCURITÉ DES PÉAGEOIS

Le Maire du Péage de Roussillon et son conseil municipal ont mis en place, ce mardi 18 octobre, le premier conseil de quartier. Cette promesse de la campagne électorale vise à favoriser la démocratie participative pour avoir l'avis des habitants sur différents sujets.

À la suite des événements de l'été dernier aux Ayencins, violences urbaines, caillassage des forces de l'ordre et incendies de voitures et poubelles, le Maire a de nouveau réuni les riverains et est revenu sur les faits et les actions entrepris depuis.

Dès la rentrée, le Maire a rencontré le sous-préfet à ce sujet à 2 reprises : mise en place d'un CISPD d'urgence (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et réunion pour un plan d'action en octobre.

Les services préfectoraux ont mis en place un plan d'action permettant d'intensifier la lutte contre les trafics.

Les services de gendarmerie ont été renforcés et leur présence sur notre territoire est plus importante suite à une action conjointe du député et du Maire de la commune, qui a permis d'intégrer 5 gendarmes supplémentaires à la brigade de Roussillon.

Le Maire revient également sur l'investissement important de la commune pour lutter contre l'insécurité. Trois ASVP et trois policiers municipaux vont intégrer les effectifs. De plus, une fois par semaine, la police municipale en partenariat avec la gendarmerie feront des opérations en soirée.

Le système de vidéoprotection va également être renforcé et le Centre de Supervision Urbain verra le jour au printemps 2023. Ce système permettra de vidéo protéger en direct dans toute la ville et permettra également la vidéo-verbalisation.

Une délibération a été votée afin de permettre au Maire de rappeler les droits et devoirs aux familles et de faire si nécessaire un rappel à la loi.

La parole a été donnée ensuite aux habitants du quartier. Des aménagements urgents vont être faits pour que dans un premier temps, les rodéos urbains soient endigués. Les riverains ont tout de même fait part au Maire que l'insécurité était toujours présente.

LES ÉLUS, TOUJOURS AU PLUS PRÈS DE LA POPULATION

Jeudi 2 février, les élus du Conseil Municipal se sont rendus dans le quartier des Ayencins et ont procédé à une opération de reconquête de l'espace républicain accompagné par le député de notre circonscription Yannick Neuder.

Cette action symbolique vise à faire comprendre qu'il n'y a pas de zone de non droit au Péage de Roussillon.

Depuis quelques temps, ce quartier rencontre des problèmes d'insécurité liés aux trafics de drogues et à la délinquance.

Le Maire s'est adressé aux habitants de ce quartier afin de les rassurer et d'apporter son total soutien dans la lutte contre ces trafics parallèles.

La Municipalité s'est engagée à ne pas laisser tomber ce quartier, des renforts de gendarmerie ont été déployés depuis quelques semaines afin de venir à bout du point de deal qui gâche la vie des habitants.

La Police Municipale a été renforcée au 1^{er} mars avec l'arrivée d'un quatrième policier puis deux autres arriveront afin d'avoir une équipe composée de 6 policiers.

Des caméras vont être installées avec l'aide de la Région et le Centre de Supervision Urbain devrait être opérationnel au printemps 2023. Un opérateur vidéo et 2 ASVP vont également être recrutés par la ville.

Le Maire a également annoncé que les travaux de l'école maternelle des Ayencins vont être entrepris dans l'école existante avec la rénovation des salles de classe et une extension du bâtiment qui accueillera une salle de restauration,



une salle pour le périscolaire ainsi qu'un lieu pour les actions sociales, tout cela pour ramener de la vie et du dynamisme dans ce quartier.

Les habitants ont ensuite été invités à sortir et venir échanger avec les élus. Un conseil de quartier va être mis en place prochainement.

I VŒUX DU MAIRE



Lundi 2 janvier, Le Maire André Mondange a présenté ses vœux aux habitants du Péage de Roussillon. C'est la première fois depuis 2020, que la cérémonie peut avoir lieu.

De nombreux Péageois se sont déplacés à la salle Baptiste Dufeu ainsi qu'un grand nombre d'élus du territoire dont Yannick Neuder, député de la circonscription, Didier Rambaud, sénateur, Sylvie Dezarnaud, présidente de la Communauté de communes, Robert Duranton et Christèle Grangeot, conseillers départementaux, des maires et adjoints des communes alentours.

Les enfants du Service Enfance-Jeunesse ont d'abord présenté une chorégraphie de step et un medley de chant, largement encouragés par les applaudissements du public.

Puis c'est au tour du Maire de prendre place pour le premier discours des vœux en présentiel. Après avoir fait le tour de l'actualité sur la pénurie de médicaments et les conséquences de la désindustrialisation, le Maire souhaite la bienvenue aux 2 nouvelles entreprises qui viennent s'installer sur la plateforme chimique, route de Sablons, dès 2023.

Puis, il a évoqué les nombreux travaux en cours pour la requalification du centre-ville ainsi que les actions visant à rendre dynamique et attractif le centre du Péage pour qu'il y fasse bon vivre.

Il a également dévoilé les grands projets comme la création d'un CSU afin de garantir une meilleure sécurité des habitants, un renforcement des effectifs de la police municipale, le déménagement du cinéma REX grâce à l'URFOL et la CCEBER dans l'ancienne cave coopérative, le projet de médiathèque à la place du cinéma actuel, la rénovation des écoles car l'enfance et la jeunesse sont une priorité pour la municipalité.

Le Maire a terminé son discours en remerciant ses adjoints et conseillers municipaux, l'ensemble des services de la ville, les corps constitués et les élus avec qui il travaille en étroite collaboration.

Les convives ont pu échanger ensuite autour du verre de l'amitié dans une ambiance musicale qui a conquis la foule.



Jeff 7 Band.

I DÉSERTIFICATION MÉDICALE

La commune du Péage de Roussillon travaille depuis deux ans sur un projet d'ouverture d'une maison médicale afin de maintenir et renforcer l'offre de médecins.

Des réunions de travail et des discussions ont été engagées depuis 2020 avec les médecins du Péage de Roussillon.

Le projet prévoyait l'aménagement des locaux avec la réhabilitation de la salle d'attente, des cabinets confortables, la prise en charge informatique et la téléphonie mais aussi le recrutement des secrétaires médicales.

La commune avec le département avaient prévu d'investir jusqu'à 500 000 €.

Ce projet prévoyait également l'accueil d'internes en médecine et le cas échéant des médecins salariés afin d'améliorer l'accès aux soins des Péageois.

En décembre 2022, les médecins du Péage de Roussillon nous ont annoncé qu'ils ne souhaitaient plus collaborer avec la mairie et s'investir dans ce projet. La mairie a acté la décision tout en la regrettant.

Le projet n'est pourtant pas enterré puisque la municipalité fait son maximum pour trouver une solution face à la désertification médicale. Elle travaille en collaboration avec le Département, le député, la communauté de communes et d'autres communes comme Salaise sur Sanne et Sablons.

I STATIONNEMENT RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Le stationnement réglementé dans la rue de la République.

Depuis le mois de décembre, le stationnement dans la rue de la République est limité dans le temps. Pour cela 4 horodateurs ont été installés et le ticket est obligatoire quand vous vous gardez.

Un test a été effectué pendant 3 mois afin de mettre en place un temps de stationnement cohérent et non abusif.

Finalement, le choix s'est porté à 1 heure de stationnement le matin, 1 heure de stationnement l'après-midi et libre entre 12h et 14h et à partir de 18h. Cette solution est un bon compromis afin de faciliter le turn over sur l'artère principale du centre-ville.

Des parkings gratuits sont disponibles également (voir plan de stationnement page 7)

Les ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) ont fait beaucoup de pédagogie et de prévention sur ces 3 derniers mois afin que les administrés prennent les bonnes habitudes.



I BUS FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques ?

Venez nous retrouver au bus les mercredis de 9h à 12h seulement les semaines impaires. Les prochains rendez-vous auront lieu 14 place Paul Morand, La Clairière, le 29 mars, le 12 et 26 avril et le 10 et 24 mai.

France Services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil informations et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Accès aux outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques.

Ce service est gratuit et ouvert à tous.





Andréa, Manon, Raphaële, Christelle et Sabrina à la maternelle Ollier.

DES AGENTS INDISPENSABLES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Plus connu sous l'acronyme d'Atsem, nous tenons à saluer le travail quotidien des Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles maternelles.

Ces agents de la commune veillent chaque jour à la sécurité des enfants et assurent bien être, confort et hygiène.

Leur travail consiste à assister les enseignants dans les apprentissages et participent à la vie de l'établissement.

Elles font partie intégrante de l'équipe éducative de l'école. Elles ont également un rôle d'assistance éducative avec les enseignants de l'établissement.

Leurs missions consistent également à entretenir le matériel pédagogique et les locaux scolaires.

Durant la pause méridienne, elles accompagnent les enfants au restaurant scolaire en les invitant à goûter à de nouvelles saveurs, en leur apprenant à manger correctement. Après le repas, des activités sont proposées.

De retour à l'école l'après-midi, elles veillent à l'endormissement des petits au dortoir.

Les Atsem connaissent sur le bout des doigts tous les enfants de leur classe. Leurs attitudes, leurs craintes, leurs doudous, leurs peurs, leurs copains et copines, leurs histoires et jeux préférés, leurs signes de fatigue, les moments pour un câlin, les moments pour sévir, la voix qui apaise, la voix pour prévenir.

L'organisation autour des agents des écoles maternelles, de l'équipe enseignante et de la mairie nécessite une bonne coordination. Au Péage de Roussillon, elles sont 8, une par classe :

Manon, Andrea, Raphaële, Sabrina et Christelle à l'école maternelle Ollier et Nathalie, Marina et Stéphanie à l'école maternelle Bayard.



Nathalie, Marina et Stéphanie à la maternelle Bayard.



MUNICIPALISATION DE LA CRÈCHE

La commune du Péage de Roussillon a souhaité prendre en charge la Gestion de la crèche « La Souris verte » qui était jusqu'à présent gérée par la CAF.

La CAF n'a plus vocation à gérer les établissements de la petite enfance. La commune a donc créé un service public pour la gestion de cette structure d'accueil.

Cette création est motivée par la volonté de la municipalité à maintenir ce service et de proposer aux habitants la continuité de ce service public. La commune a confié la gestion à un tiers depuis le 1^{er} mars 2023 pour une durée de 5 ans.

La crèche « La Souris verte », située au square Ninon Vallin, a une capacité de 30 berceaux répartis en 2 groupes et pouvant accueillir des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants aux besoins spécifiques).

« La Souris verte » a pour mission d'accueillir l'enfant et sa famille, de favoriser le développement et l'épanouissement



des enfants. Elle favorise un accueil et des adaptations personnalisées.

Elle accompagne l'enfant en créant les conditions (présence, cadre, espace...) qui lui permettront de prendre confiance en lui pour grandir harmonieusement.

Elle propose aux enfants des activités variées pour contribuer à leur épanouissement. Les enfants porteurs de handicap sont accueillis à « La Souris verte ».

Un projet d'accueil qui tient compte du handicap est réalisé avec les parents pour faciliter leur intégration.

SIGNATURE DE LA CONVENTION

Mardi 28 février, le Maire, son premier adjoint et le Directeur Général de la mairie du Péage de Roussillon ont accueilli la directrice de la CAF et la directrice des activités petite enfance du groupe Léo Lagrange afin de signer la convention de délégation de service public.

En effet, depuis plusieurs années, la CAF n'a plus la compétence de la gestion de la petite enfance. La municipalité a donc fait le choix de municipaliser ce service tout en faisant appel à une délégation de service public. C'est donc Léo Lagrange qui a été retenu à l'issue d'une délibération du Conseil Municipal.

Le maintien de cette structure petite enfance était indispensable pour les familles.





| FÊTE DES LUMIÈRES

La Fête des Lumières, une tradition au Péage de Roussillon.

Jeudi 8 décembre, les péageois ont pu vivre une fête des Lumières très réussie. Un public venu nombreux a pu profiter des différentes animations et manèges installés pour l'occasion dans l'artère principale du Péage de Roussillon.

De nombreuses associations ont également répondu présentes et ont proposé à la vente crêpes, gaufres, chocolat chaud, vin chaud, marrons chauds, soupe et diverses petites douceurs pour réchauffer les mains et le cœur du public.

Le char du Père Noël tiré par ses chiens de traîneaux et celui de la Mère Noël accompagnée de ses lutins ont défilé dans la

rue de la République et ont distribué des papillotes à tous les enfants.

Des parades et spectacles d'artistes lumineux sont venus compléter le programme de la soirée dans un joyeux et scintillant ballet urbain.

Les célèbres troupes de danses Select Danse et we Dance ont également défilé dans les rues tout en réalisant leurs chorégraphies en incitant le public à danser avec elles dans cette ambiance familiale et féérique... Des paillettes et des sourires sur tous les visages...

| CARNAVAL

Des enfants inspirés et créatifs pour le concours dessin carnaval.

Chaque année, la ville organise un concours de dessins pour les festivités du Carnaval auquel les enfants scolarisés dans les écoles du Péage de Roussillon ou fréquentant le Service-Enfance-Jeunesse de la ville peuvent participer. Cette année, le jury a voté parmi les œuvres des 160 participants. Les gagnants sont :

- Catégorie 3-5 ans : Nour Chmali
- Catégorie 6-11 ans : Jenna Boukhechache
- Catégorie 12-17 ans : Rim Said

Deux dessins sont également sortis du lot et se sont vus remettre un prix d'honneur : Mathieu Constantin et Mustafa Oral.

Mercredi 25 janvier, le Maire et les élus ont reçu les gagnants du concours en salle du Conseil Municipal. C'était l'occasion de les féliciter et de remettre à chacun d'entre-eux une mallette de dessin avec des places de cinéma pour toute la famille.

Parmi les 3 finalistes, le jury a également voté pour le dessin qui a servi de support de communication pour l'affiche officielle du Carnaval 2023. Cette année c'est le dessin de Jenna

qui a remporté le concours, un grand bravo à elle !

Et félicitations à tous !



| TEC : PROGRAMME À VENIR

Exposition

Marlène Chevalier

Cette exposition aura lieu du 8 mars au 5 avril (vernissage le 8 mars à 18h) à La Boutique, l'Art en Partage.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé par la mairie du Péage de Roussillon pour permettre à des artistes locaux d'exposer entre mars et mai à La Boutique, l'Art en Partage.

Durant la période d'exposition, Marlène a proposé 2 temps d'ateliers.

Lévitiation

Cie Au Delà du Bleu

Vendredi 28 avril - 20h30

Salle Baptiste Dufeu - Le Péage de Roussillon

Danse et vidéo - 50 minutes

Dès 10 ans

Jean-Camille Goimard est passionné de sport de glisse, sur l'eau, la neige, la terre ou dans les airs. Il recherche ces sensations uniques, appréhendées dans la pratique de ces disciplines, pour les retranscrire en mouvements et en images dans ses spectacles.



Spectacle Lévitiation.

Dans Lévitiation, il observe et étudie la relation à l'air et à la suspension des corps des sportifs qui pratiquent le vol en wing suit. Ces hommes chauve-souris sont toujours dans l'attente d'expérimentations extrêmes en lien avec le milieu naturel. La recherche chorégraphique ne s'appuie pas uniquement sur l'observation des mouvements, elle se nourrit également des sensations qu'éprouvent les base jumpers quand ils s'élancent dans le vide.

| ATELIERS EAC - ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Stage percussions

Art contemporain (POOP), Romain Coppin

- Ateliers depuis janvier à l'école Bayard avec 2 classes de CP
- Interventions au SEJ pour la construction d'un char (pendant les vacances de février) pour le Carnaval

Musique, Fanfare des Pavés

- Intervention au SEJ en stage percussions auprès des 7-12 ans
- Intervention en chant du monde auprès du groupe des femmes du SEJ

Art contemporain (POOP), Jeanne Chopy et Lola Fontanié

- Ateliers création de costumes / accessoires avec le groupe



Atelier création de costumes pour le carnaval.

de femme du SEJ et un groupe adulte du secteur de jour de l'AFIPH (St Maurice l'Exil) pour le Carnaval du Péage

Danse contemporaine, compagnie Aigrette

- Intervention dans une classe de maternelle de l'école Ollier, ateliers de pratique et acquisition de la danse

Cinéma, Sandra Corallo

- 2 classes de l'école maternelle Ollier participent à la réalisation d'un court métrage dans le cadre du Petit Cinéma de classe, animé par Sandra Corallo.



COMMERCE VACANTS

La politique de préemption des commerces vacants a donné la possibilité à la mairie de louer de façon temporaire le local commercial anciennement « territoire d'hommes » à l'opticien Krys durant les travaux de rénovation qu'il entreprend dans son magasin au 90 rue de la République.

Cette boutique idéalement située vient enrichir cette partie de la rue de la République.

Ce local accueillera ensuite la salle d'exposition « la Boutique, l'Art en partage » en attendant de trouver une activité commerciale de qualité afin de venir compléter l'offre de commerces de proximité.

SOUTIEN FINANCIER

La municipalité soutient ses commerçants et crée une commission d'indemnisation.

Les travaux de requalification de la place Paul Morand ont engendré des modifications de circulation des piétons et des véhicules aux alentours de la place causant un préjudice économique aux commerces péageois.

Une commission d'indemnisation a été créée et les membres se sont réunis en mairie le 13 décembre 2022 afin d'étudier les demandes.

Cette commission est composée :

- d'un juge du tribunal administratif de Grenoble

- d'un représentant de la Chambre de Commerces et d'Industrie
- 2 experts comptables
- 1 représentant du service économie de proximité EBER
- Le représentant des commerçants
- Le maire de la commune du Péage-de-Roussillon
- L'adjointe en charge du développement économique, du commerce et de l'artisanat

Le montant total des indemnités versées s'élève à 81 530 €.

Une deuxième vague d'indemnisation sera mise en place au second semestre 2023

AFFAIRES SOCIALES

CCAS

Des paniers garnis pour nos aînés.

L'attention portée aux aînés de la Ville est une priorité pour les élus et membres du CCAS. Le CCAS a décidé de renouveler cette année encore le panier garni à tous les Péageois et Péageoises de 70 ans et plus.

Ce colis a été préparé par « Le tonneau de Bacchus » à Saint-Maurice-l'Exil. Du 1^{er} décembre au 6 janvier, les péageois ont pu récupérer leur colis constitué de produits alimentaires variés.

Les élus se sont occupés de la livraison des colis pour toutes les personnes qui étaient dans l'incapacité de se déplacer.

Ce colis est très apprécié par les aînés, des petites douceurs qui ont ravivé les papilles pour les fêtes de fin d'année...

CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Malgré l'existence d'un CCAS, il manquait à la commune du Péage de Roussillon, une direction de l'action sociale.

La municipalité a donc créé ce poste : « Le directeur de l'action sociale participe à la définition des orientations en matière de politique sociale de la collectivité. Il coordonne les actions sociales, conduit la politique sociale et son évaluation ».

Ce poste permettra également de mettre en place, et de suivre les actions relatives à l'insertion et la prévention de la délinquance.

Ce poste sera occupé par Emylie Hercule, qui occupait jusqu'à présent le poste de directrice du service Enfance Jeunesse.

FLEURSDEVANILLE CRÉATIONS

Nathalie Mercier est artisan maroquinère depuis 2 ans et s'est installée au Péage de roussillon pour ouvrir sa boutique Fleursdevanille Créations au 51 bis rue de la République.

Après une reconversion professionnelle, Nathalie vit de sa passion : la confection, la couture et s'est spécialisée dans le cuir, une matière très noble qui participe à réenchanter son quotidien.

Elle crée et fabrique au gré de ses envies, des sacs, des ceintures, des porte-clés et même des bijoux... Sa particularité est la broderie sur cuir.

L'envie de création et l'inspiration lui permettent de confectionner des pièces uniques, une attention particulière est apportée aux finitions où rigueur et minutie sont de mise.

Nathalie propose également des prestations sur mesure, où elle crée avec vous le sac ou autre objet en cuir à votre idée et le dessine.

Elle restaure également certains objets en cuir qui peuvent être encore utilisés en les nettoyant, ravivant les couleurs et en leur donnant une seconde jeunesse.

Le cuir utilisé est rigoureusement sélectionné pour son origine (tanneries françaises) et sa qualité. Rien ne se perd puisque toutes les chutes sont récupérées pour les petits objets.



N'hésitez pas à rendre visite à Fleursdevanille Créations qui est ouvert du jeudi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Plus d'informations sur fleursdevanille-creations.fr et sur les réseaux sociaux

Facebook : [Fleursdevanille Créations](#)

Instagram : [fleurs_de_vanille_creations](#)

SPORT

CONVENTION SIGNÉE ENTRE LE SEJ ET RHODIA SKI



Durant cet hiver 2023, le Secteur Jeunes du Service Enfance Jeunesse et le Rhodia ski ont effectué un partenariat afin de permettre à nos adolescents péageois d'intégrer 5 de leurs sorties pour découvrir différentes stations alpines et la pratique du ski.

Le rhodia ski étant adhérent de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, celle-ci a pu mettre à disposition un moniteur de ski pour apprendre aux jeunes l'art de la glisse

et les faire progresser dans cette discipline durant ces 5 journées.

Une part de ce projet a été financé par la communauté de communes d'EBER dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances. Le projet a rencontré un vif succès auprès des jeunes !

À reconduire sûrement en 2024 !



VERS UNE POPULATION DE PIGEONS MAÎTRISÉE

Depuis le mois d'avril dernier, un pigeonnier contraceptif a été installé sur la commune du Péage de Roussillon, route de Sablons. Celui-ci permet de réguler une surpopulation de pigeons en moins de 5 ans sans violence, ni stress pour les pigeons.

Après une année de fonctionnement, 120 couples de pigeons se sont installés soit 76% d'occupation du pigeonnier. En à peine un an, ce sont 301 pigeons en moins grâce à la stérilisation des œufs.

La maîtrise et le suivi de la population des pigeons s'effectuent afin que ces oiseaux vivent en bonne santé et en bonne harmonie sur la commune.

Un technicien qualifié Sogepi Servibois passe tous les 15 jours afin de réapprovisionner les mangeoires, de gérer les œufs, nettoyer et désinfecter le pigeonnier. D'autres dispositifs vont être mis en place pour maîtriser les colonies de pigeons.

LA DÉCHÈTERIE DU PÉAGE-DE-ROUSSILLON

La déchèterie du Péage-de-Roussillon a fermé définitivement ses portes le 1^{er} février 2023.

Cette mesure entre dans le cadre d'un programme global d'optimisation de la gestion des déchèteries sur l'ensemble du territoire Entre Bièvre et Rhône, avec pour objectifs : mettre en cohérence l'implantation des déchèteries et améliorer la qualité du service rendu aux habitants tout en maîtrisant les coûts de gestion.

Le sous-préfet a mis en demeure la communauté de communes EBER de fermer cette déchèterie puisque celle-ci n'aurait jamais dû ouvrir sur une zone agricole et sur la zone de captage des eaux. Il est interdit de polluer les sols de cette zone car c'est l'eau qui coule dans vos robinets qui en dépend...

Il s'agit donc d'une injonction de la sous-préfecture à la communauté de communes et nullement une décision de la mairie du Péage-de-Roussillon.

Les habitants utilisateurs de cet équipement pourront se reporter sur les autres déchèteries du territoire, notamment les deux suivantes situées à seulement quelques minutes du Péage-de-Roussillon :

- Salaise-sur-Sanne (Impasse Youri Gagarine)
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Saint-Clair-du-Rhône (Route du Péage)
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Renseignements sur le site Eber : entre-bievretrhone.fr

Service environnement Entre Bièvre et Rhône : 04 74 29 31 15

FERMETURE DÉFINITIVE DE LA DÉCHÈTERIE DU PÉAGE-DE-ROUSSILLON



À compter du 1^{er} février 2023, la déchèterie du Péage-de-Roussillon fermera définitivement.

Cette mesure entre dans le cadre d'un programme global d'optimisation de la gestion des déchèteries sur l'ensemble du territoire Entre Bièvre et Rhône, avec pour objectifs :

- mettre en cohérence l'implantation des déchèteries ;
- améliorer la qualité du service rendu aux habitants tout en maîtrisant les coûts de gestion.

Les habitants utilisateurs de cet équipement pourront se reporter sur les autres déchèteries du réseau :

SALAISE-SUR-SANNE 🕒 A 5 MIN*

📍 Impasse Youri Gagarine
• Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (horaires valables à compter du 1^{er} février 2023)

ANJOU 🕒 A 13 MIN*

📍 Route de Bougé-Chambalud
• Lundi, mercredi et vendredi 14h à 18h
• Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

SABLONS 🕒 A 8 MIN*

📍 Route nationale 82, La Prat
• Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
• Jeudi de 9h à 12h
• Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

VILLE-SOUS-ANJOU 🕒 A 13 MIN*

📍 Route de Grange Neuve
• Lundi, mercredi et vendredi 14h à 18h
• Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE 🕒 A 11 MIN*

📍 Route de Péage
• Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Renseignements :

entre-bievretrhone.fr

Service environnement Entre Bièvre et Rhône :
• 04 74 29 31 15
• ambassadeur@entre-bievretrhone.fr

*TEMPS DE TRAJET ESTIMATIF DEPUIS LA DÉCHÈTERIE DU PÉAGE-DE-ROUSSILLON (SOURCE : GOOGLE MAPS)

I RASSEMBLÉS POUR LE PÉAGE

Déjà presque 3 ans que nous sommes élus. Durant ces 3 années, nous nous sommes attachés à respecter notre programme de campagne, mais également à être à l'écoute de tous les habitants de la commune qui nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontraient.

Notre programme prévoyait la revitalisation du centre-ville ; avec l'aide de l'Etat, d'Eber et du Département, nous avons requalifié une grande partie du centre-ville, nous avons préempté des commerces, redistribué les places de stationnement et indemnisé les commerçants en difficulté.

Notre programme prévoyait également la priorité à l'éducation. Avec la rénovation devenue obligatoire du centre de loisirs, de l'école maternelle Ollier et des Ayencins, c'est près de 4.5 Millions d'euros qui sont en cours d'investissement.

Notre programme prévoyait également la création d'une médiathèque, celle-ci est en bonne voie.

L'ensemble des institutions qui nous financent : l'État, la Région, le Département, Eber, la CAF, examinent chacun de nos projets et les ont tous validés afin de garantir leur financement et leur sérieux.

Etre à l'écoute de tous les habitants, c'est également aller à leur rencontre lorsqu'ils font face à des difficultés. C'est ce que nous faisons régulièrement afin de prendre des mesures de sécurisation routière par exemple.

Etre à l'écoute de tous les habitants, c'est aussi donner un accès plus aisé aux familles les plus modestes, à des services comme la cantine scolaire. C'est également municipaliser la crèche du Péage qui était gérée par la CAF. Mais c'est également renforcer la Police Municipale et le dispositif de vidéo protection.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce à une gestion rigoureuse de notre budget et à une maîtrise parfaite de nos dépenses. Ainsi, avec l'aide de nos partenaires, nous pouvons continuer à avoir de l'ambition pour notre commune.

Les membres du groupe majoritaire.

I RÉUSSIR ENSEMBLE AU PÉAGE DE ROUSSILLON

20 000 €, 5 % et 3,4 millions d'€ : ces 3 chiffres ont retenu notre attention en ce début d'année 2023, mais de quoi s'agit-il ?

20 000 € pour commencer, ou très exactement 19 240 €, il s'agit du coût des dépenses pour la cérémonie des vœux du Maire à la population du 2 janvier 2023. Après 2 années sans cérémonie pour cause de covid, 2023 a renoué avec la tradition. Un moment bienvenu pour de nombreux péageois qui apprécient de se retrouver en début d'année, il n'en demeure pas moins que dépenser une telle somme en quelques heures, dans une commune « pauvre » comme nous le rappelle régulièrement Monsieur le Maire, est-ce bien raisonnable ? Ne pouvons-nous pas organiser cette réception plus simplement mais tout aussi conviviale ? De nombreuses communes aux alentours y arrivent, pourquoi pas nous ?

5 % ensuite, c'est probablement le pourcentage d'augmentation du taux de taxe foncière que proposera la majorité lors du vote du budget pour 2023. On nous dira qu'il y a l'inflation (qui au passage concerne tout le monde et pas que la commune), la hausse du point d'indice des fonctionnaires, les projets à financer... Il est vrai, la commune devra faire face à de nouvelles dépenses de fonctionnement pour 2023, mais celles-ci pourraient être couvertes avec la revalorisation des bases fiscales (servant de calcul pour la taxe foncières) déjà significatives sur votre feuille d'imposition puisque qu'elle sera de 7,1 % pour cette année. Alors augmenter (à nouveau) les impôts locaux dans un contexte d'inflation, est-ce là aussi

bien raisonnable ?

3,4 millions d'€, tel est le coût annoncé de la future médiathèque qu'envisage d'aménager la municipalité dans les locaux du cinéma Rex une fois celui-ci transféré dans ce qui était auparavant la cave coopérative. Rénover voire agrandir la médiathèque existante est certainement nécessaire voire indispensable, de là à réaliser un tel équipement à ce prix, d'autant plus que la médiathèque tête de réseau de la communauté de communes est située seulement à quelques kilomètres (et que les TPR en permettent l'accès facilement pour les personnes qui ne seraient pas véhiculées). Certes ce futur équipement bénéficiera de larges subventions de l'État, de la région, du département pour en réduire le reste à charge de la commune, mais qu'en sera-t-il des dépenses de fonctionnement (et donc des futures hausses d'impôt ?) générées par cette structure, à minima liées à la masse salariale et aux consommations d'énergie ? Si se préoccuper de l'accès à lecture publique est louable, est-ce pour autant bien raisonnable de le faire à n'importe quel prix ?

Finalement, est-ce la commune qui est « pauvre » ou certaines dépenses qui ne sont pas toujours réalisées à bon escient ? Peut-être un peu les 2, ce qui n'est pas rassurant pour les péageois.

Contactez-nous sur reussirensemble38550@gmail.com

Sébastien COURION, Dominique LHERMET, Rodolphe MAILLANT, Olga DAMIAN

JACQUELINE LAMY, UNE PERSONNALITÉ INCONTOURNABLE DU PÉAGE DE ROUSSILLON



Jacqueline, vous êtes une personnalité incontournable dans la vie de la commune, vous avez longtemps été élue, investie dans la vie associative... Quelle est votre motivation ? Qu'est ce qui vous donne envie d'être au service des autres ?

Je suis une pure péageoise, je suis née ici, j'ai fait toute ma scolarité à l'école Ollier. Je me suis mariée en 1970 puis j'ai

suivi mon mari dans plusieurs pays comme le Canada, l'Algérie, la Martinique, le Togo, la Chine. Puis je suis revenue en 1980, j'ai alors intégré le lycée professionnel Jeanne d'Arc en tant que professeur de comptabilité. C'est alors que j'ai commencé à m'investir dans l'association de parents d'élèves et l'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique). Je m'occupais de l'organisation des kermesses, des lotos, des animations qui touchent à la vie de l'établissement.

Ma motivation, je la trouve chez les autres, j'ai toujours été attentive à ce qui se passe autour de moi, j'aime savoir que tout va bien et que les personnes vont bien et se sentent bien. J'ai ce besoin de m'occuper des autres et je ne me sentirais pas bien si je ne serais pas disponible pour autrui.

J'ai été élue pendant 37 ans, j'ai fait 5 mandats dont 3 dans l'opposition. C'est une grande expérience intéressante et enrichissante. J'ai toujours voulu faire le maximum pour le Péage-de-Roussillon.

Je suis également secrétaire dans le bureau de l'association du Corso Roussillonnais depuis 4 ans. Cela a permis de remettre un peu d'ordre dans l'administratif et de faire le lien avec les mairies pour l'organisation des manifestations.

Vous êtes aussi investie dans la vie de la paroisse, vous n'êtes pas sans savoir qu'une étude a été lancée pour la réfection de l'église, qu'en pensez-vous ?

Oui depuis 2009 j'ai commencé avec l'équipe funéraire, je fais également partie de l'équipe liturgique. J'aime aider les autres, rencontrer les familles, être présente pour eux dans des moments difficiles. Je fais aussi le ménage de l'église avec l'équipe 3 fois par an.

Je trouve très bien l'idée de la mairie pour la réfection de l'église car il est vrai qu'au niveau de l'éclairage et du chauf-

fage, ce sont des équipements anciens qui méritent plus de modernité et plus économique avec la hausse du coût des énergies. C'est une approche intéressante pour mettre notre patrimoine en valeur, d'ailleurs nous pouvons voir que le parvis de l'église est très joli depuis les travaux.

Comment voyez-vous l'avenir du Péage ?

J'avoue que les travaux sont un peu longs et il est vrai qu'il y a un vrai amalgame entre les travaux entrepris par la commune et la communauté de communes qui en a profité pour refaire tous les réseaux d'eau mais ils sont nécessaires.

D'un point de vue économique, il y a encore des cartes à jouer sur les commerces de proximité, faire venir des enseignes... Les travaux vont rendre le centre-ville attractif et joli.

Péage de Roussillon est une ville qui a ses atouts, c'est un cœur de ville qui a une gare, une entrée d'autoroute et l'éventuel projet de mise en double sens de l'avenue Jacques Prévert n'impacterait pas négativement le commerce.

D'un point de vue culturel, le Péage est bien placé, nous avons un cinéma, une médiathèque, une salle d'exposition d'art mais aussi un centre de loisirs de qualité. Le Péage-de-Roussillon est aussi une référence sur le territoire en terme d'animations comme le carnaval, la fête de la musique et aussi le 8 décembre !

C'est une ville où il fait bon vivre. Le Maire est investi, on voit que le Péage bouge et que la municipalité a des projets...

Vous revenez d'un voyage en Thaïlande, vous vous y rendez chaque année, qu'est ce qui vous attire dans ce pays ?

Nous n'y étions pas allés depuis 2020 à cause du Covid. Ma belle fille est thaïlandaise, nous nous sommes attachés à ce pays. C'est un pays très accueillant, riche en culture et en histoire. Il y a beaucoup de sites à visiter et les parcs nationaux sont magnifiques. Nous résidons dans une petite ville au Sud de Bangkok : Hua Hin. C'est une ville à taille humaine où vivent les thaïlandais de tous les jours. Nous allons au marché, nous nous déplaçons en tuktuk, nous vivons comme eux. C'est très reposant, il y a beaucoup de fleurs, de fruits, d'odeurs... Et l'été, nous partons 2 mois à la montagne, nous accueillons, famille, amis et c'est vraiment agréable de se retrouver.

Merci pour votre engagement citoyen au service des autres, vous êtes en train de préparer le défilé du Corso, c'est différent cette année ?

Oui tout à fait, nous allons nous rencontrer avec les services de la mairie pour définir le parcours. Cette année le Corso aura lieu uniquement au Péage de Roussillon et la date retenue est le dimanche 14 mai après-midi. On vous attend nombreux !